N°2 29 mai 2016

LE JOURNAL DU FESCH

LES LYCÉENS EN VISITE À LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE

Cher lecteur, je vais aujourd'hui vous rendre compte de ma visite à la CTC. Je m'y suis en effet rendue le jeudi 12 mai 2016, avec ma classe, la seconde 4, ainsi que la seconde 3 et la première STL.

Visite des jardins :

Après avoir divisé les élèves en deux groupes et avoir pris quelques photos, nous entamons la visite extérieure du domaine avec notre guide. Nous passons rapidement dans les jardins aux plantes venant des quatre coins du monde, puis entrons dans le bâtiment, par le côté.

Visite intérieure :

Une fois dans la collectivité territoriale, nous visitons différents endroits et apprenons davantage sur son fonctionnement. Nous passons dans la salle de réunion du conseil exécutif puis regagnons l'entrée principale au fameux tapis rouge.

Réunion dans l'hémicycle :

Après avoir retrouvé l'autre groupe, nous nous rendons dans le lieu de réunion de l'Assemblée de Corse : l'hémicycle. Nous prenons place dans les différents gradins, derrière les micros destinés aux questions que nous avons préparées envers les présidents du conseil exécutif et de l'Assemblée, respectivement messieurs Simeoni et Talamoni. Ces derniers ...



... arrivent quelques temps après nous et prennent place tous deux côte à côte, encadrés de nos enseignants. Toutes nos questions étaient centrées sur le développement durable, mais je m'intéresserai aujourd'hui plus particulièrement à la gestion des déchets en Corse ; en effet, il s'agit d'un phénomène préoccupant, autant pour nous, en tant qu'habitants de l'île et directement touchés par la pollution, que pour eux, de plus représentants et dirigeants de l'ensemble des citoyens.

Le questionnement soulevé était donc de savoir quelles solutions étaient à mettre en place pour répondre durablement au problème, et si la combustion en était une. Je vous développe ci-suit la réponse donnée, par l'intermédiaire de monsieur Talamoni.

Avantages de l'incinération :

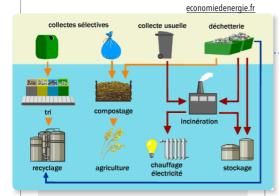
La combustion des déchets et une technique de gestion des détritus présentant de nombreux avantages ;

- elle permet la valorisation énergétique des déchets dans la production



Le Journal du Fesch

N°2 29 mai 2016



Avantages de l'incinération (suite) :

- d'électricité et de chaleur, et ainsi une économie dans l'utilisation de combustibles fossiles (gaz, pétrole et charbon)
- elle réduit le volume des déchets de 90%, et leur masse de 70%
- nécessitant une température très élevée (de 700 à 800°), elle participe à la destruction de microorganismes, virus et germes infectieux, propagateurs d'épidémie
- les résidus de l'incinération servent pour les travaux publics, s'ils ne s'ont pas recyclés.

Inconvénients:

- -les usines d'incinération rejettent dans l'atmosphère de nombreux gaz toxiques et dangereux pour le santé de l'homme, tels que des métaux lourds, de la dioxine et des oxydes d'azote et de souffre
- -elles brûlent d'importantes quantités de déchets recyclables et pouvant être mieux valorisés afin de remplir leur quota de fonctionnement, ainsi que des déchets organiques destinés au compostage
- le budget pour une telle installation est énorme, dépassant le milliard, et la CTC privilégie d'autres dépenses pouvant améliorer les conditions de vie des habitants et à moins de coût
- les cendres engendrées par la combustion sont toxiques et doivent être stockées selon de nombreux critères
- l'usine doit être isolée des villes car ses risques sont trop importants, et la Corse ne dispose pas d'une aussi grande place à consacrer à l'incinération et facilement accessible pour le transport centralisé de tonnes de déchets.

Conclusion:

L'incinération des déchets n'est donc pas une solution envisageable, trop polluante, coûteuse et dangereuse ; le tri devient ainsi le meilleur moyen à instaurer afin de parvenir à un équilibre durable et permettre le profit à l'ensemble de la population Corse.

Julie L - Seconde 4



Le Journal du Fesch